

Penser l'action syndicale au-delà des élections professionnelles est une urgence

Le rouleau compresseur du gouvernement détruit méthodiquement les solidarités et les droits... sauf celles et ceux des dominant-e-s. Bienvenue dans le « nouveau monde » macronien ! Naturellement, la litanie « toute l'économie fonctionne grâce aux entreprises, leurs richesses profitent aux autres » étend son emprise et justifie toutes les régressions sociales. Les luttes peinent à naître et quand elles existent, elles sont rarement victorieuses mais plus souvent réprimées brutalement. Dans ce contexte, la tentation du repli est forte. Les idées d'extrême droite progressent. La situation politique et sociale est donc très difficile, mais c'est précisément la raison pour laquelle le SNES et la FSU doivent penser leur action au-delà des élections professionnelles, qui peuvent servir de tremplin pour élaborer et diffuser des alternatives crédibles, porteuses d'espoir, et engager un rapport de force avec le pouvoir. Sans quoi la note sera salée.

« Il y a une guerre des classes mais c'est ma classe, la classe des riches qui fait la guerre. Et nous sommes en train de la gagner. » (Warren Buffet)

D'ailleurs, une étude vient de montrer que les dividendes ont augmenté à un niveau record dans le monde (12,9 %) au cours du deuxième trimestre (497,4 milliards de dollars). Particulièrement en France.

Pourtant, le gouvernement justifie par un « ralentissement de la croissance » de nouvelles coupes budgétaires et des réformes structurelles. C'est que les mesures en faveur des entreprises ont un coût : 20 milliards pour le CICE, 11 milliards pour la baisse progressive de l'impôt sur les sociétés, 3 milliards pour la suppression de l'ISF...

C'est cette violence de classe qui transpire quand Macron fait la leçon aux autres pays de l'Union à propos des migrant-e-s, alors que le gouvernement prône l'accueil au compte-goutte et criminalise celles et ceux qui viennent en aide aux migrant-e-s. A ce titre, la reconnaissance de la fraternité dans la constitution est une victoire importante.

L'affaire Benalla (ou Nyssen, ou Kohler) est aussi symptomatique d'un pouvoir qui se permet tout, même d'infiltrer des personnels de l'Elysée au cœur du dispositif policier en les autorisant à jouer les gros bras contre les manifestant-e-s. Macron s'en amuse avec son mépris habituel quand il déclare « le seul responsable, c'est moi »... tout en sachant parfaitement irresponsable pénalement mais aussi politiquement puisque

rien dans la constitution ne prévoit que le président doive rendre des comptes. Par ailleurs, la vidéo de Benalla brutalisant des manifestant-e-s a suscité de l'émoi sans qu'aucun lien ne soit fait avec les méthodes policières elles-mêmes qui ont banalisé de telles scènes de violence. Une expression claire autant que mesurée du SNES-FSU aurait eu une utilité



La démission de Hulot a révélé toute la supercherie de la politique supposée écologique du gouvernement et fissuré un peu plus l'image du président. Mais, il faut voir au-delà de la situation nationale. C'est l'ensemble des politiques libérales et le lobbying patronal qui menacent aujourd'hui notre écosystème et sa biodiversité. Pour faire face aux défis écologiques et humains d'aujourd'hui et demain, c'est donc un changement de modèle qu'il faut promouvoir, en luttant par la solidarité internationale contre les logiques mortifères du capital.

**« Agilité », « flexibilité », « responsabilisation »...
Cachez cette violence sociale que la finance et ses
valets ne sauraient voir**

Il n'est plus temps de tergiverser. Le pouvoir a beau emballer les choses dans des kilomètres d'éléments de langage, les raisons de se battre sont déjà nombreuses, et

vont se multiplier dans les prochains mois :

La réforme des retraites s'annonce être la plus importante du quinquennat. Dans ses principes, elle vise à liquider le système par répartition pour des pensions proportionnelles au capital accumulé et à la valeur fluctuante du point. A la clé : baisse des pensions et augmentation de la durée des carrières.

Cette réforme va accélérer le processus déjà engagé de casse de la Sécurité sociale, qui deviendra « protection sociale » non plus financée par des cotisations sociales mais seulement par l'impôt (la CSG).



Dans la fonction publique, c'est la baisse de la dépense publique qui est recherchée. Les fonctionnaires deviendront des « collaborateurs » de l'administration, qui externalisera certaines missions. Les usager·e·s deviendront des client·e·s. Le service public ne sera plus alors payé par un impôt et une cotisation, mais directement par l'utilisateur, qui obtiendra un service personnalisé, proportionnel à ses moyens.

Pour amoindrir les capacités de résistance des organisations syndicales, le gouvernement pratique de pseudo-consultations et s'attaque au paritarisme, en réduisant drastiquement le champ d'action des instances paritaires et en fusionnant CT et CHSCT. L'individualisation accrue de la gestion des personnels a pour but de les diviser, tout en permettant de substantielles économies. Face à la gravité de ces attaques, une pétition et des communiqués FSU sont des réponses nécessaires mais insuffisantes. Celles-ci doivent être à l'initiative d'intersyndicales pour préparer la riposte.

Education : Blanquer fait du rafting¹ (et du paddle en costard)

La descente de rapides, ça le connaît : il a déjà engagé plusieurs réformes et en ajoute d'autres à son agenda, qu'il compte boucler rapidement.

¹ <https://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/jean-michel-blanquer-s-offre-une-descente-en-rafting-avant-la-rentree-1095922.html>

Les 30 académies actuelles seront bientôt remplacées par 13 nouvelles académies calquées sur les grandes régions : les recteur·trice·s doivent rendre leur projet de fusion pour la fin 2018. Au menu : déconcentration de tous les actes de gestion (y compris les affectations), et fusion des corps d'inspection (pour « rapprocher le pilotage pédagogique jusqu'au niveau local », c'est-à-dire contrôler et diriger davantage le travail dans la classe).

Au collège, dans certaines disciplines, les « ajustements » des programmes durant l'été, sans repères annuels, introduisent des modifications parfois très importantes et mettent encore une fois les collègues de collège en difficulté.

En REP+, la prime versée à certains personnels (AED et AESH en sont exclu·es), qui s'élève aujourd'hui à 2312 euros annuels, sera augmentée de 1000 euros à la rentrée 2018. Les autres 2000 euros promis constitueront une part variable dont les modalités d'attribution restent à définir d'ici 2020 (astucieux moyen de gagner du temps dans le versement). Mérite, division et économie : la recette habituelle. Le SNES-FSU revendique de véritables augmentations de salaire pour tous les personnels du second degré et la baisse de leur temps de travail.

Dans la foulée de la réforme du lycée, la circulaire concernant le rôle des professeurs principaux·les est en cours de réécriture. Début juillet, le SNES-FSU a publié un communiqué de presse. Il faut poursuivre et élargir la campagne entamée par un mail aux syndiqué·es le plus tôt possible, auquel sera joint un tract à distribuer pour informer les collègues en HIS.

Cette question fait écho à l'introduction des 54 heures annuelles d'« accompagnement à l'orientation » (financées sur la marge dite d'autonomie des établissements) et au sort réservé aux Psy-EN, dans le cadre de la réforme du lycée et de l'accès au supérieur. Le gouvernement a beau s'échiner, il échoue à camoufler le fiasco de Parcoursup : 40 % des inscrit·e·s n'ont pas trouvé satisfaction (3 674 lycéen·ne·s + 4 071 étudiant·e·s en réorientation en attente + 47 258 dit·e·s « inactif·ve·s » attendant qu'une place se libère + 71 804 jeunes qui ont accepté une affectation tout en la mettant en attente, espérant mieux + 181 757 jeunes ayant

quitté la plateforme avant d'avoir obtenu une réponse = 300 819 inscrit-e-s²). Le SNES-FSU rappelle que la seule réponse est l'augmentation des places dans le supérieur.

Au-delà de l'algorithme, ce système s'emboîte parfaitement dans une réforme du lycée qui vise moins les filières, dont il est fort probable qu'elles se reconstituent via les choix de spécialité, que l'existence du bac comme 1^{er} diplôme national du supérieur, ainsi que les enseignements eux-mêmes : les évaluations vont se multiplier et se généraliser de façon vertigineuse (test de positionnement en 2^{de}, contrôle continu et en cours de formation au cycle terminal), modifiant ainsi la nature des enseignements de plus en plus centrés sur la préparation aux épreuves dont le caractère national sera réduit. A la clé, mise en concurrence collective et individuelle et accroissement du contrôle des enseignant-e-s et de leurs pratiques.

C'est d'ailleurs ce que visent également deux sénateur·trice dans leur rapport intitulé *Métier d'enseignant : un cadre rénové pour renouer avec l'attractivité*, via une série de recommandations : réformer le recrutement et la formation au profit du « terrain » et des « fondamentaux », augmenter le temps de travail, créer des corps intermédiaires entre enseignant-e-s et direction, développer le recrutement par les établissements, le poids du mérite dans la carrière...

Les « fondamentaux », c'est aussi l'axe contenu dans le dossier de rentrée du Ministre. Adossés au « talent » et au « mérite », termes auxquels la droite réactionnaire a toujours tenus, la ligne politique est claire. C'est celle-ci qu'il faut combattre car elle est contraire au projet éducatif émancipateur que le SNES et la FSU portent. Et tant pis si ce n'est pas la ligne des collègues macronistes. Porter les débats et les contradictions, c'est le rôle d'un syndicat.

Le SNES, avec la FSU, doit pencher du côté du syndicalisme de lutte et de transformation sociale

Depuis l'arrivée de Macron au pouvoir, quelle que soit sa stratégie, aucune organisation syndicale n'a été en mesure de réellement peser.

² Selon Marianne : <https://www.marianne.net/societe/parcoursup-non-il-ne-reste-pas-3000-jeunes-sans-affectation-mais-pres-de-120000>.

La période est difficile, mais ne rien tenter pourrait s'avérer plus coûteux. La situation est incertaine, y compris pour le pouvoir : le regain de confiance observé lors de l'élection de Macron vacille, en particulier dans le domaine économique et social³. Macron a été obligé de repousser sa réforme constitutionnelle, et il n'est pas certain que le gouvernement parviendra à mener de front toutes les réformes qu'il projette. D'autant que plusieurs luttes ayant eu lieu pendant la première année du quinquennat (Carrefour, Air France, prisons, Ehpad, Fonction Publique, SNCF...) participent à la construction de l'opposition à cette politique de régression sociale.

Dans ce contexte, le SNES, avec la FSU, s'engage résolument dans le combat, par l'entrée qui est la sienne (le 2nd degré et ses personnels), contre celles et ceux qui veulent en finir avec l'objectif d'une école ambitieuse et démocratique, outil d'égalité et de justice sociale.

Cela passe par redonner aux collègues de l'espoir, en informant sans relâche, en travaillant à l'élaboration et la diffusion d'alternatives, via les mails, la presse syndicale, mais aussi des tracts, des AG d'établissement, de secteur, si possible intersyndicales, les réunions publiques invitant les usagers... Le SNES-FSU impulsera et soutiendra les mobilisations des collègues et lycées sur la question des effectifs qui partout dépassent de plus en plus les 30 ou 35 élèves par classe. C'est la conséquence de la politique de réduction budgétaire et qui préfigure le futur de l'EN avec la réforme de la FP et le rapport Brisson Laborde. Le SNES-FSU soutiendra toutes les démarches de la FSU pour lutter avec nos partenaires contre la politique de CAP22 sous toutes les formes possibles.

Il est également nécessaire de construire une stratégie syndicale commune avec nos partenaires de lutte et de transformation sociale. Dans cette perspective, il faut préparer avec eux dès maintenant la bataille sur les retraites, car il s'agit d'un dossier transversal, interpro, intergénérationnel, et donc potentiellement fédérateur. Le SNES-FSU doit donc participer pleinement à l'élaboration d'un plan d'actions le plus unitaire possible, dont la journée du 9 octobre est une étape importante.

³ Selon l'enquête annuelle sur les « fractures françaises », publiée le 9 juillet par Ipsos Sopra-Steria, confirmée par les sondages Elabe pour BFMTV du 22 août, IFOP publié dans « Le Journal du dimanche » du 26 août et BVA du 31 août.

Le 25 juillet était publié un rapport sénatorial : *Métier d'enseignant : un cadre rénové pour renouer avec l'attractivité*, par Max Brisson⁴ et Françoise Laborde⁵, confirmant les « rumeurs » concernant une réforme de la formation des enseignant-e-s, et remettant opportunément au goût du jour de vieilles lunes de la droite⁶ en matière d'école.

Des « rumeurs » persistantes relatives à la réforme de la formation

Le 16 janvier 2018, Blanquer, devant l'Assemblée nationale, annonçait une réforme du recrutement des enseignant-es. Le 12 mars, la Cour des Comptes envoyait un référé sur les ESPE à Blanquer et Vidal, recommandant une évaluation des trois formules de formation ayant existé depuis 2008 (la suppression de la formation entre 2010 et 2014 restait une option). Le 22 mai, Blanquer et Vidal lançaient un « chantier spécifique » sur les « pré-recrutements ». Le 14 juin, à l'occasion d'une audience, la DGRH précisait ce que le ministère entendait par « pré-recrutements », c'est-à-dire des contrats d'AED modifiés. Le 16 juillet, le ministère précisait que la place du concours allait devoir bouger : dans le 2nd degré, l'admissibilité serait reculée en cours de M2, et l'admission en fin de M2. Quant aux « pré-recrutements », devenus entre-temps « contrats de pré-professionnalisation », fixés à 3000, ils nécessiteraient d'adapter les concours pour prendre en compte cette expérience. Le 20 juillet, la DGRH précisait le calendrier de ces réformes : elles devraient être mises en œuvre en septembre 2019. La parution du rapport Brisson-Laborde, qui redouble toutes ces orientations par des recommandations équivalentes, confirme qu'il y a nécessité et urgence à informer, à construire fédéralement une alternative solide au-delà des divergences qui peuvent exister, ainsi qu'un arc syndical large et uni.

Des recommandations qui achèvent de dessiner l'école dont rêvait déjà Fillon en 2005

Habillant leur propos d'éléments de langage séduisants (« faire évoluer », « rendre plus justes », « donner plus de liberté »...) et émaillant leur rapport de quelques analyses et propositions positives, les deux rapporteur·trice font des recommandations explosives portant sur l'entrée dans le métier, et la gestion des enseignant-e-s, dont voici quelques-unes des plus importantes :

- réformer l'entrée dans le métier : la 1^{ère} recommandation consiste en un décrochage 1^{er}/2nd degrés quant à la place du concours (admissibilité en L3 et admission en M2 pour le 1^{er} degré, recrutement en fin de M2 pour le 2nd). La formation, réduite aux « fondamentaux nécessaires à la prise de poste », serait dispensée dans des ESPE placées sous le joug des rectorats et du ministère (personnels, administration, contenus de formation...).
- augmenter le temps de travail des enseignant-e-s : cela commencerait par 2 heures supplémentaires imposables, l'obligation de faire des remplacements de courte durée et de suivre des formations en plus. L'annualisation du temps de travail dans le 2nd degré serait dans un premier temps proposée aux débutant-es et volontaires, contre indemnisation.
- localiser les affectations : le calibrage académique des concours permettrait aux lauréat-es de choisir leur académie, pour l'année de stage et pour la première affectation de titulaire, sans passer par un mouvement national. Ensuite, les établissements, plus autonomes, pourraient recruter leurs enseignant-es sur profil.

Et en vrac : développer les hiérarchies locales, déréglementer horaires et contenus d'enseignements dans des établissements plus autonomes, augmenter la part du mérite... Casse du statut et mise sous contrôle des enseignant-e-s, mise en concurrence généralisée : le rapport se conclut (ironiquement ?) par une proposition consistant à « faciliter la sortie du métier ».

⁴ Sénateur Les Républicains depuis 2017, et en disponibilité depuis lors de ses fonctions d'IGEN.

⁵ Sénatrice RDSE (centre droit) depuis 2008, date à laquelle elle est détachée de ses fonctions de professeur des écoles.

⁶ Et en particulier du rapport Pochard de 2008, reprenant lui-même les lignes tracées par Fillon en 2005.